



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture

Direction des Libertés
Publiques et des Affaires
Décentralisées
2^{ème} Bureau
Urbanisme et Affaires
domaniales

Affaire suivie par : Suzanne ALBERNI
Tél. : 04 72 61 64 71
Courriel : suzanne.alberni@rhone.gouv.fr
Fax : 04 72 61 63 43

AVIS AU PUBLIC

PREFECTURE DU RHONE

Direction des Libertés Publiques et des Affaires Décentralisées

enquête parcellaire

Communauté Urbaine de Lyon

Projet Accès sud au Grand Stade à Décines - Charpieu sur les communes de Décines - Charpieu et de Chassieu

- - -

A la demande de la Communauté Urbaine de Lyon et conformément aux dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, une enquête parcellaire complémentaire relative au projet d'accès sud au Grand Stade à Décines-Charpieu par la Communauté Urbaine de Lyon sur les communes de Chassieu et Décines-Charpieu a été prescrite par arrêté préfectoral n°2012- **PPS** du **18 JAN. 2012**

Cette enquête se déroulera en mairies de Chassieu et Décines -Charpieu du lundi 13 février au vendredi 16 mars 2012 inclus.

Toute personne qui souhaite s'informer sur ce projet peut se présenter pendant toute la durée de l'enquête en mairies aux jours et heures suivants desdits services.

Les observations peuvent également être adressées par écrit au maire ou au commissaire enquêteur et seront annexées au registre d'enquête.

M. François DIMIER, ancien directeur d'agence d'urbanisme, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur recevra le public en mairies aux jours et heures suivants :

- à la mairie de Décines-Charpieu
 - le lundi 13 février 2012 de 9h30 à 12h
 - le jeudi 1er mars 2012 de 14h30 à 17h
 - le vendredi 9 mars de 14h30 à 17h

- à la mairie de Chassieu
 - le mardi 21 février 2012 de 9h30 à 12h

Dans le délai d'un mois à compter de l'expiration du délai d'enquête, le commissaire enquêteur rédigera le procès-verbal de l'opération et son avis sur l'emprise de l'opération.

Le Préfet,

Pour le Préfet
Le Directeur des Libertés Publiques
et des Affaires Décentralisées


Michèle TAILLARDAT